



Culture générale : la fin de la violence ?

Corrigé élaboré par Nicolas Péhau © ISP 2015

Ce corrigé n'a pas été fait dans les conditions réelles de l'épreuve. Il s'agit de donner des éléments de correction en insistant sur la méthode de dissertation. Les références ne sont données qu'à titre d'exemple et ne constituent pas un impératif.

Les recueils de culture générale de l'ISP pouvaient servir utilement aux candidats : le recueil 2 comprend notamment les fiches 7 (guerre et paix, avec notamment un développement sur les guerres justes) et 8 (la violence avec une problématique intitulée La violence est-elle nécessaire ? et une dissertation sur la société est-elle violente ?). La fiche 9 sur la peur pouvait être utile également.

Ce corrigé fera l'objet d'un développement à l'occasion du séminaire de rentrée de l'ISP.

I – Aborder le sujet en recherchant les matériaux nécessaires

1 – Définition du sujet

☞ Prendre le temps, au brouillon, de définir chaque terme du sujet et de s'interroger sur leur association.

Etymologie

Violence

Du latin *violentia*, « caractère emporté, farouche ». Se dit de l'abus de la force pour contraindre quelqu'un à quelque chose (« faire violence à quelqu'un »). D'où le terme de viol. Idée d'opposition à une règle (« violation d'un domicile », « violation d'une sépulture »). On parle de l'effort sur soi (« se faire violence »). Expression ironique (« faire une douce violence sur quelqu'un »). Renvoie également à l'intensité d'un sentiment ou dans le langage employé.

La non-violence, notion apparue dans les années 1920, provient du sanskrit *ahimsa* (« les non nuire ») : idée de renoncer à nuire à autrui.

Fin

Issu du latin *finis* signifiant « borne, limite d'un champ » (cf les « confins »). Sous l'Ancien régime, le finage désignait l'étendue du territoire soumis à une juridiction. Au sens figuré, signifie « terme, but » (cf « qui veut la fin veut les moyens »).

Certains candidats pourraient considérer qu'il fallait traiter du sujet au sens figuré. En tout état de cause, il vous appartient de clarifier le sens retenu dès l'introduction.

Définition(s)

Après l'analyse de chaque terme figurant dans l'intitulé du sujet, vous devez rechercher tous les termes clés que vous devez aborder dans la copie.

Mots clés à titre d'illustration : guerre (et guerre juste), force, droit, règles, sécurité nationale, sûreté, sentiment d'insécurité, peur, vivre ensemble, contrainte, sévices, extorsion, voie de fait, contrat social, vengeance, communauté, paix, société, individu, libertés publiques, ordre public, domination, bouc émissaire, transgression, violation, anarchisme, chaos, désordre, aliénation, liberté, agressivité, Etat, ...

Plusieurs de ces concepts faisaient l'objet de développements dans les recueils de l'ISP.

Une typologie de la violence peut ainsi être constituée : la violence physique/psychologique ; la violence naturelle/humaine ; la violence volontaire/involontaire ; la violence réelle/symbolique ; la violence privée/publique ; la violence gratuite/nécessaire ; etc.

Idéalement, vous devez vous trouver, à l'issue de ces différentes étapes, en mesure de donner une définition pour vous aider à délimiter le sujet.

L'exercice souligne à nouveau l'impératif de définir chaque terme et de savoir les relier les uns aux autres et de ne pas se précipiter sur les idées ou connaissances.

2 – Recherche des idées

Mettez au brouillon les principales idées, puis faites un travail de tri et de hiérarchisation :

- la disparition de la violence est une nécessité qui s'inscrit dans l'Histoire et l'évolution des sociétés ;
- la violence naturelle ne disparaît pas ;
- il n'existe pas une seule forme de violence ;
- il existe un monopole de la violence qui n'a pas vocation à disparaître ;
- L'Etat a le monopole de la violence légitime, physique et symbolique ;
- La classe dirigeante produit son Etat permettant aux dominants de maintenir, malgré leurs propres conflits, un rapport de force favorable vis à vis des dominés ;
- l'utilité de la violence ;
- la violence est une force vitale ;
- des régimes politiques sont établis par la violence, seules les dominations totalitaires sont fondées sur la violence ;
- les violences persistent aujourd'hui ;
- la violence, comme instrument classique de rapport de force, est désormais démesurée, rendant plus ambiguë l'utilisation de la violence ;
- l'encadrement de la violence revêt plusieurs formes : la prévention, la lutte et la réparation ;

- le droit a vocation à réguler la violence ;
- la violence gratuite ;
- la violence est incontournable ;
- les origines de la violence ;
- l'existence de règles conduit à la violence ;
- la place de la justice face à la violence ;
- violent par nature, l'homme condamne l'histoire à une violence éternelle ;
- violent par le fait de la rareté, l'homme garde l'espoir d'échapper à la violence à condition de surmonter la rareté ;
- la politique, dans son acceptation démocratique moderne, est l'opposé de la violence ;
- la liberté est la première atteinte de la violence ;
- au-delà de la fonction instrumentale, la violence a une fonction d'expression ;
- (...)

Le travail de tri peut faciliter la construction de la problématique voire celle du plan.

3 - Formulation de la problématique retenue

Peut-on se passer de la violence ?

4 – Rassembler les références à partir de quelques rubriques

Les références qui suivent sont à dessein nombreuses pour vous montrer les choix possibles. Comme cela vous a été enseigné à l'ISP, le nombre de références ne compte pas. Ce qui importe c'est la qualité des arguments.

Une bonne copie est celle qui associe à chaque idée des exemples (une statistique, un fait économique ou social) ou des références. Il faut donc passer ¼ d'heure à recenser, par thématiques se rapprochant du sujet, quelques éléments dont on prendra soin par la suite une fois le plan retenu de trier et de retenir les seuls qui soient utiles et pertinents. Si les thématiques d'actualité, d'histoire ou de littérature s'imposent systématiquement, veillez à certaines rubriques en fonction du sujet. Pensez également aux mythes.

autour de l'histoire – Le choc des civilisations de Samuel Huntington ; La fin de l'histoire de Fukuyama ; l'esprit de Munich (1938) ; la guerre froide ("*les missiles sont à l'est, les pacifistes à l'ouest*") ; la sécurité collective ; le 11 septembre 2001 ; la Société des nations ; le pacte Briand-Kellog (1928) ; l'Organisation des nations unies ; Guerre et paix entre les nations de Raymond Aron (1962) ; la « *pax romana* » ; la Révolution de 1789, puis la Terreur ; « *Tout Etat est fondé sur la force* » (Trotsky) ;

autour des sciences humaines – Clausewitz : la guerre « *continuation de la politique par d'autres moyens* » (De la guerre, 1832) ; la violence accélérateur du développement économique chez Engels (Anti-Duhring) ; la lutte des classes dans la pensée marxiste ; la théorie du bouc émissaire et de la violence sacrificielle chez René Girard (La violence et le sacré) ; la violence symbolique de Pierre Bourdieu ; le monopole de la violence physique de l'Etat décrit par Max Weber (Le Savant et le Politique (1919) : « *un rapport de domination de l'homme sur l'homme fondé sur le moyen de la violence légitime (c'est-à-dire sur la violence qui est considérée comme légitime)* » ; Economie et société) ; les types de domination (Weber, Economie et société) ; Surveiller et Punir de Michel Foucault (1975) ; Tocqueville (De la démocratie en Amérique) ; Calliclès dans le Gorgias de Platon ; Malaise dans la

civilisation de Freud ; Montesquieu et le rôle du commerce ; Du Pouvoir, Histoire naturelle de sa croissance de Bertrand de Jouvenel (1947) ; Benjamin Constant, De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes ; Robert Muchembled, Une histoire de la violence (2008) ; Hannah Arendt, La crise de la culture (1958) ; les théories de la guerre (étymologiquement, le mot vient probablement du germanique *werra*, qui était à l'origine un cri de bataille, qui signifie un conflit armé à grande échelle opposant au moins deux groupes humains) ; l'art de la guerre de Sun Tzu ; la polémologie, discipline créée par le français Gaston Bouthoul ; l'irénologie, science de la paix terme proposé par le politologue norvégien Johan Galtung ; la "recherche sur la paix" (les *peace studies* ou *peace research*) est aujourd'hui une discipline propre ; La peur, histoire d'une idée politique de Corey Robin (2004) ; l'anarchisme ; les travaux de Norbert Elias ; la théorie de la guerre juste ; Hegel et la société civile (Principes de la philosophie du droit, 1821) ; la non-violence chez Gandhi ; Histoire et dialectique de la violence de Raymond Aron (1973), analyse critique de La critique de la raison dialectique de Jean-Paul Sartre (1960) autour de la question suivante : pourquoi l'homme, en droit, reconnaît-il l'homme en l'autre et, en fait, le nie-t-il à chaque instant ? ; la riche préface par Jean-Paul Sartre de l'ouvrage de Franz Fanon, Les Damnés de la terre (1961), évoquant ce « *fil de la violence* » et annonçant « *proclamée par les uns, refoulées par les autres, la violence tourne en rond : un jour elle explose à Metz, le lendemain à Bordeaux ; elle a passé par ici, elle repassera par là, c'est le jeu du furet* » ou encore la présentation de la violence « *comme la lance d'Achille, (qui) peut cicatriser les blessures qu'elle a faites* » ; Arendt, Du mensonge à la violence ; Georges Sorel, Réflexions sur la violence (1908) ;

autour de la littérature – Antigone de Sophocle (« *Je suis née non pour partager la haine, mais pour partager l'amour* », vers 523) ; La Résistible Ascension d'Arturo Ui de Bertold Brecht (1941) : « *Le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde* » ; Voltaire, Candide (1759) , « *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles* » ; la vengeance dans Le Comte de Monte-Christo d'Alexandre Dumas (1845) ; Corneille, Horace (1640) : « *Ta vertu met ta gloire au-dessus de ton crime* » ; Kafka, Le Procès (1924) ou Le Château (1926) ; Alfred Jarry, Ubu-Roi (1896) : « *Je tuerai tout le monde et je m'en irai* » ; Corneille, Cinna, ou la Clémence d'Auguste (1640) : « *Prends un siège, Cinna* » ; Molière, L'Ecole des femmes (1662) : « *Du côté de la barbe est la toute-puissance* » ;

autour des références juridiques – la violence comme atteinte à l'intégrité des personnes physiques ; le harcèlement ; la violation de la loi par méconnaissance, fausse application ou fausse interprétation par le juge d'une règle de droit ; le droit pénal international et le recours à la cour pénale internationale ;

autour de l'actualité – la crise ukrainienne ; les négociations sur le nucléaire iranien ; les événements de janvier 2015 ; la situation au Burundi ; des exemples de violence naturelle (les tsunamis, le tremblement de terre au Népal) ; la loi sur le renseignement ; les actions de « *zadistes* » ; l'affaire du barrage de Sievens ; etc.

II – Plan sommaire proposé à titre de suggestion

Introduction

[accroche]¹ La dégradation de la situation au Burundi a conduit la France à demander « *la fin des violences* ». Ces tensions témoignent de la difficulté des responsables politiques,

¹ Il s'agit d'éviter une réponse trop précoce, une affirmation abrupte.

de majorité comme de l'opposition, à surmonter les désaccords sur les futures élections présidentielles. Cette situation, sans être nouvelle dans la région des Grands Lacs d'Afrique, ravive le souvenir du Rwanda voisin qui connût il y a vingt ans un génocide ethnique.

[définition des termes du sujet]. Cette dernière violence s'entend par son caractère emporté, parfois irrationnel. Plus généralement, la violence consiste à faire usage de la force pour contraindre quelqu'un. Elle signifie aussi le refus de respecter une règle. Dès lors, le champ de la violence s'élargit au sens de la domination. La violence peut alors être symbolique ou indirecte. Elle se détache alors de toute dimension de contrainte physique.

La violence revêt donc plusieurs formes. Si la violence physique peut constituer un objectif en soi (« *mettre fin à la violence* »), elle repose sur l'idée que le corps social, réuni, a intérêt à surmonter cette tentation de la violence. Toutefois, les débats politiques tendent à souligner la persistance de ce sujet autour des thèmes récurrents de l'insécurité, preuve, aux yeux de certains, que la peur peut constituer un moyen de domination. La violence, dans un sens plus figuré, souligne pour sa part l'ambiguïté même de la règle, qu'elle soit juridique ou non. Pour certains, le fait de fixer une règle est une forme de violence.

Le pacte social vise à limiter la violence à l'état naturel. Si l'évolution des civilisations s'est accompagnée d'une normalisation des relations sociales et d'une pacification des mœurs, les violences n'ont pas pour autant disparu. Elles peuvent s'exprimer autrement comme si elles revêtaient une nécessité. La fin de la violence ne signifie donc pas forcément la fin entendue comme disparition mais peut aussi poser la question de la finalité et du sens de la violence.

[on pose la problématique retenue] Dans ces conditions, peut-on se passer de la violence ?

[annonce de plan] Si la quête d'un monde sans violence n'a pas mis fin aux violences, la violence, comme menace de désagrégation du lien social, conduit à une refondation permanente de la société.

I – Bien que tournée vers un idéal de fin de la violence, la société contemporaine n'a pas mis fin aux violences

La société contemporaine, avec l'avènement de l'individu et l'attachement aux libertés individuelles, vise à surmonter la violence (A). Cet idéal n'est pas atteint aujourd'hui (B).

A – L'idéal d'une société mettant fin à la violence

La civilisation moderne se traduit par un recours croissant à la résolution des conflits autrement que par la contrainte physique. Elle repose notamment sur le respect de l'individu qui acquiert une plus grande autonomie comme l'avait prédit Tocqueville dans De la démocratie en Amérique. Il recherche son bien-être et rejette les exigences collectives. L'utilitarisme, courant de pensée porté notamment par Bentham, a contribué à renforcer les intérêts des uns en écartant, par calcul, le conflit. La compétition se résume au champ économique à l'image des *robber barons*, symboles du capitalisme sauvage aux Etats-Unis au XIX^e siècle. Des auteurs comme Montesquieu ou Benjamin Constant ont souligné l'intérêt des sociétés modernes à développer le commerce. Les échanges entre groupes sociaux se sont donc peu à peu pacifiés. Surtout, la civilisation occidentale serait le produit d'un processus séculaire de maîtrise des instincts d'apprivoisement des désirs et de domestication des pulsions humaines les plus profondes. C'est le sens de l'œuvre de Norbert Elias avec notamment La Civilisation des mœurs. L'organisation sociale des cours royales aurait par

exemple joué un rôle majeur dans cette évolution. La pacification des mœurs était recherchée justifiant par exemple l'interdiction des duels, au risque d'artificialisation les conduites humaines, à l'image de la préciosité. Bien que contestée, notamment par Hans-Peter Duerr (Nudité et pudeur. Le mythe du processus de civilisation), cette thème pose la question d'un système normatif moral complexe et élaboré.

Le droit, ainsi que le rituel judiciaire, a joué un rôle essentiel dans cette évolution des sociétés. C'était au demeurant l'une des caractéristiques relevées par Ferdinand Tonnies dans Communauté et société. Le droit conduit à privilégier le recours à une tierce personne, détenteur d'une autorité, et dont la décision s'impose *erga omnes*. La résolution des conflits passe ainsi par d'autres moyens : décision de justice, arbitrage, médiation, conciliation, écartant le recours à la force. Cela vaut aussi bien pour le droit international public, entre les Etats, que pour les acteurs privés. Les premières lois du code d'Hammourabi visaient à éviter que les personnes ne fassent justice elles-mêmes. Les systèmes de vendetta sont ainsi appelés à disparaître avec cette évolution.

Les sociétés modernes ont donc découvert, à l'âge nucléaire, où elles peuvent disparaître à tout moment, la volonté de parvenir à un stade de non-violence. La violence, comme relation normale entre groupes sociaux, montre désormais ses limites. La crise de 1962 a sans doute été l'apogée de cette escalade dans la Guerre froide, avant la Détente. Elle eut pour effet d'obliger désormais les deux grandes puissances à échanger (le « *téléphone rouge* »). Si les années qui suivirent virent la montée en puissance de mouvements favorables à la paix, dans les faits, les violences demeurent.

B – La société contemporaine n'a pas mis fin aux violences

La première violence est liée à la construction du pacte social. Le contrat social repose sur une protection de l'Etat en échange d'un renoncement à sa liberté. Cette protection a pour l'objet la sécurité des individus. En se soumettant au Leviathan chez Hobbes, ils autorisent le souverain à exercer le pouvoir en échange de ce renoncement. Paraphrasant Plaute, Hobbes a contribué à populariser la formule selon laquelle « *l'homme est un loup pour l'homme* ». D'un constat sur la nature humaine et sur l'état de nature en général, il élabore dans les Eléments de philosophie (De Cive) en 1642 et dans le Leviathan en 1651 une théorie d'un pouvoir politique tout puissant dont la légitimité reposerait sur la force. Face à la folie des instincts et des passions humaines, qui peut déboucher sur la destruction de tout lien social et politique et sur l'anarchie, un pouvoir fort est le seul recours. Le Leviathan doit imposer sa loi. Il part du constat qu'à l'état de nature l'homme est un loup l'homme et la guerre un état permanent. L'individu vit dans une insécurité permanente et totale. Ce constat est au demeurant avéré tant par les guerres (le film de Stanley Kubrick, *Barry Lindon*, en 1975, le montre bien²) que par les épidémies. Si la civilisation contemporaine a surmonté la guerre permanente et les épidémies, la peur de la violence demeure au cœur des projets politiques. Elle alimente régulièrement les débats électoraux au risque de voir des faits divers conduire à des propositions ou des projets de loi qui n'offrent pas forcément de solutions définitives.

La violence semble aggravée par la société moderne pour plusieurs raisons. D'une part, cette société est médiatisée. Elle se focalise donc sur certains faits divers ou souligne, par l'image ou la répétition du message, une violence donnée. Le terrorisme use des médias à cette fin. La société moderne repose également sur des techniques qui renforcent le sentiment d'une domination. C'est le sens du message de Stanley Kubrick, à nouveau, dans son film de science fiction *2001, Odyssée de l'espace*, sorti en 1968. Au contact d'un imposant monolithe

² Citer un film est possible à condition d'être précis (réalisateur par exemple) et, comme pour toutes références, adapté au propos.

noir, une tribu, qui est sur le point de disparaître, a l'idée de se servir d'os comme armes. Ce premier acte de violence sera suivi par d'autres, dont le comportement de l'intelligence artificielle C.A.R.L. Ensuite, la société contemporaine continue à faire face à la rareté, qui conditionne les échanges humains. Les questions environnementales, à l'image de la rareté de l'eau ou les flux migratoires, comme en témoigne la violence qui accompagne les migrants en Méditerranée, ne mettent pas fin à ces violences. La société moderne se caractérise enfin par une dilution du lien social et un changement dans la nature des relations humaines. Le phénomène bureaucratique par exemple témoigne des dangers d'un pouvoir sans bornes, non transparent, portant atteinte aux libertés individuelles. Le Procès puis Le Château de Franz Kafka témoignent dans l'entre deux guerres de cette évolution. La parution en 1948 du roman d'anticipation 1984 de Georges Orwell contribue à la prise de conscience de nouvelles formes de violence, moins immédiate mais tout aussi implacable. La police de la pensée règne, conditionnant les individus et interdisant tout esprit critique. Le langage est transformé. La novlangue, conçue par le Parti, règle les échanges. En pervertissant le langage, on aliène définitivement les individus.

[Transition]³ A l'image d'un autre film de Stanley Kubrick, *Orange mécanique* (1971), tiré d'un roman d'Anthony Burgess, la violence pose la question de son sens. A la gratuité de la violence, s'ajoute la nécessité de la violence et sa place dans l'évolution des sociétés. Quelle est alors la finalité de la violence ?

II – Indissociable de la violence, la société a pour objet de maîtriser cette violence

Les liens entre la société et la violence sont finalement plus complexes. Dissocier les deux semble difficile (A), maîtriser la violence donne du sens au politique (B).

A – La violence indépassable dans son principe

Les sociétés et les individus n'échappent pas à la Violence. La première forme de violence est celle de la Nature. Malgré le progrès technique, les sociétés humaines n'échappent pas à la puissance d'un séisme. Le constat dressé par Voltaire à l'occasion du tremblement de terre qui frappa Lisbonne en 1755 (Candide ou dans le poème sur le désastre de Lisbonne) peut être renouvelé aujourd'hui. Cette violence naturelle peut avoir des effets encore plus dramatiques en raison de l'action humaine comme l'a montré le procès Xynthia en relevant le non-respect de la loi littoral du fait d'une urbanisation excessive.

S'agissant de la violence humaine, elle est aussi bien du ressort des passions que de la raison. Sous l'effet de la colère, l'individu ou un groupe d'individus usent de la violence. Elle est spontanée, sans retenue à l'image d'un Œdipe. Le recours à la violence peut alors être gradué. C'est le cas de certains débats qui ne parviennent pas à un accord ou à un compromis. Les parties au débat peuvent alors en « *venir aux mains* », sous forme de manifestations plus ou moins violentes, susceptibles de se dégrader. Ce phénomène est surtout problématique lorsqu'il succède à des tentatives de résolution de conflits qui s'inscrivent dans un état de droit (recours à une médiation, au juge voire appel à l'opinion publique, prise à témoin). Les pouvoirs publics se sont récemment inquiétés du durcissement de certains membres de la société civile contestant par exemple un projet d'aménagement (Notre Dame des Landes ou Sievens, avec les mouvements de « zadistes »). Cette violence peut donc témoigner d'un échec du politique à réguler les conflits. Raymond Aron dans son Essai sur les libertés rappelait pour sa part que l'expérience démocratique de l'Inde était, malgré des violences récurrentes,

³ Veillez à faire une transition, si possible la moins artificielle. Vous pouvez utiliser un argument ou une référence qui ne trouvent pas place dans le reste de la copie par exemple.

un succès. Le Parlement sert de lieu où s'expriment les passions des communautés, les invitant à recourir au verbe. A ce mélange de passions et de raison, s'ajoute en réalité une autre explication qui est liée pour partie à cette persistance de la violence.

Bien qu'interprétée différemment selon les auteurs, la violence est également symbolique ou structurelle. Elle renvoie à tous les mécanismes d'intériorisation de l'ordre social. Cette violence s'accroît au fur et à mesure du déclin de la violence physique. La modération de la violence physique se serait effectuée suivant un dispositif d'auto-contrôle. La pacification sociale, évoquée précédemment avec les travaux de Norbert Elias, a eu pour effet d'institutionnaliser le conflit, de fixer des règles du jeu et de renforcer le contrôle social. Pierre Bourdieu dans Le sens pratique ou avant lui Jean Baudrillard dans L'échange symbolique et la mort ont montré comment les droits sociaux imposent des logiques de régulation des conflits. Le corps à corps s'efface au profit du face à face. Cette mutation n'interdit pas certains retours à la violence physique, parfois à des fins de « *violences-simulacres* ». Les actions coup de poing de certaines organisations ont alors une finalité expressive. La violence acquiert un sens, comme moteur de l'histoire (la violence révolutionnaire, avec la Terreur, par exemple ou la violence accoucheuse de l'histoire au sens marxiste, la dictature du prolétariat) exerçant une fonction de régénération (thèse défendue par Sorel, qui a contribué au courant du syndicalisme anarchiste et auteur de Réflexions sur la violence).

La violence a donc une finalité. C'est d'ailleurs le sens du monopole de la violence physique exercé par l'Etat. Son exercice reste toutefois difficile.

B – Répondre à la violence autrement que par la violence

Le monopole de la violence physique relève de l'Etat. Ce principe consubstantiel à la construction de l'Etat moderne équivaut à reconnaître que la violence ne peut pas disparaître. Cette violence légitime l'action des pouvoirs publics. Pierre Bourdieu dans ses cours au collège de France sur l'Etat ajoutait à la définition de Max Weber, devenue classique, la violence symbolique. L'Etat fixe les règles, ceux qui les transgressent, violent les règles et subissent la violence légitime. Ce monopole, qui dans un Etat de droit conduit à un formalisme (les modalités d'intervention par exemple des forces publiques), a aussi vocation à rompre la chaîne de violence. Elle acquiert ainsi une force de dissuasion. C'est également le sens de la politique de la dissuasion nucléaire. Elle vise à empêcher une escalade dans le rapport de forces et le recours à la violence graduée en menaçant de représailles disproportionnées (théorie des jeux). Enfin, ce monopole permet de rendre effectif l'autorité, notamment des décisions de justice (« *force doit rester à la loi* »).

Mais ce monopole conduit à user de la violence. Or, la société contemporaine a eu recours également à d'autres formes de réponses, qui sont le contraire de la violence.

La justice est en premier lieu nécessaire pour remettre le désordre en ordre. A l'image de Thémis, la déesse grecque, il s'agit de faire face à l'*hybris* (ou *hubris*), la démesure qui touche les hommes. Le châtement de l'*hybris* est la *némésis*, le châtement des dieux qui fait se rétracter l'individu à l'intérieur des limites qu'il a franchies. Les règles doivent pas conséquent être légitimes, claires et comprises de tous. La crise mimétique, analysé par René Girard dans La violence et le sacré, conduit à la violence et notamment au sacrifice. Le désir conduit aux rivalités et au chaos. Pour surmonter le tous contre tous, il faut un mécanisme salvateur pour faire tomber l'appétit de violence. Au sacrifice rituel, a succédé le rituel judiciaire et la justice pour casser le cycle de la vengeance. C'est le sens des commissions réconciliation et vérité en

Afrique du Sud par exemple. C'est désormais toute l'ambition de la Cour pénale internationale.

Il s'agit également de répondre du monde qui évolue. La crise de l'autorité dans le domaine politique, selon Hannah Arendt dans La crise de la culture (1958, sur la crise de l'éducation notamment), signifie que la responsabilité de la marche du monde n'est plus assurée. Le désordre vient de l'absence d'identification à l'Ordre. Arendt rappelle que l'autorité vient du latin *augere* qui signifie augmenter. Elle plonge ses racines dans le passé. Il faut donc selon la philosophe retrouver les fondations. L'éducation et la culture constituent donc des champs essentiels de refondation du vivre ensemble. De même, le paradigme répressif semble être insuffisant et appelle à une prévention qui passe aussi par la cohésion sociale. La maîtrise des populations s'est substituée en partie à la maîtrise des territoires comme l'a montré Michel Foucault. Il en va ainsi des actions menées pour lutter contre la violence exercée dans les sphères privées (maltraitance des enfants, violences sexuelles, harcèlements, etc.). Ces différentes actions, de prévention ou de réparation, visent ainsi à atténuer les colères et à forcer à l'échange.

Enfin, c'est la lutte contre les inégalités, sources d'injustice, qui constitue un défi conceptuel notamment pour les sociétés occidentales. Amartya Sen, prix Nobel d'économie 2008, a investi le champ de la philosophie politique pour critiquer la vision théorique qui prévaut en matière de justice sociale. Il faut penser en termes de « capacités », d'accès effectif aux droits (éducation, travail par exemple) et non en termes de principes. La responsabilité sociale est donc de lutter effectivement contre ces inégalités, desquelles naissent les sentiments d'injustice et d'incompréhension, sources de perte de légitimité des règles fixées par les sociétés contemporaines. Il n'agit pas seulement de bien comprendre notre société mais aussi de peser sur son évolution. Le combat contre l'injustice a besoin d'une représentation correcte des faits auxquels il s'attaque.

En d'autres termes, le politique a une large responsabilité dans la maîtrise sinon la disparition de la violence. Responsable de sa définition, en fixant les règles et en exerçant le monopole de son exercice légitime, il est également responsable des politiques menées pour réduire les sources de colère qui conduisent à un acte violent.

Conclusion⁴

A la complexité du lien entre la violence et la société répond désormais la complexité des politiques publiques à mener pour lutter contre les violences. Ces politiques publiques reposent à la fois sur la prévention, la lutte et la réparation, avec des actions de portée juridique, économique ou sociale. L'enjeu est de réduire les injustices et donc les inégalités. C'est le rôle du politique. Détenteur par ailleurs du monopole de la violence, il fixe en effet les limites légitimes à ne pas franchir.

Cette situation renvoie finalement à l'axiome selon lequel la fin est première dans l'intention, dernière dans l'exécution. L'individu recherche historiquement la fin de la violence. Il s'est soumis, plus ou moins consciemment, au pacte social, et notamment au monopole de la violence légitime. Ce dernier est supposé mettre fin à la violence.

⁴

La conclusion est détachée du développement.

Pour autant, la disparition de la violence n'est pas garantie. Les mutations des formes de violence pourraient suggérer, au-delà de la nécessité de la violence, une éventuelle dialectique au sens hégélien. N'assisterait-t-on pas à la Ruse de la Violence ?

Observations du correcteur :

Plusieurs problématiques et plans étaient envisageables naturellement. A titre d'exemple, sur la base d'une problématique similaire, on aurait pu retenir un plan comme suit :

I – Le déclin, relatif, de la violence réelle, laisse place à une violence symbolique, devenue incontournable

A) La violence réelle

B) La violence symbolique

II – A la violence déchaînée, moteur de l'histoire, la société contemporaine préfère la violence refoulée aux effets parfois mal maîtrisés

A) La violence déchaînée

B) La violence refoulée

Ce plan a le mérite de répondre au sens propre et au sens figuré du sujet de manière encore plus évidente que le plan développé auparavant. La violence est indépassable, elle évolue dans sa représentation et sa portée (I). Ce qui pose le sens même de la Violence : moteur de l'Histoire pour les uns, elle a vocation à être encadrée, sinon refoulée (II).

Pour aller plus loin éventuellement :

- les recueils de l'ISP ;
- Roger Muchembled⁵, *Une histoire de la violence*, Paris, Seuil, 2008 ;
- Hannah Arendt, *Du mensonge à la violence*, Paris, Pocket, 1994, notamment le texte sur la violence ;
- Raymond Aron, *Histoire et dialectique de la violence*, Paris, Gallimard, 1960 (essai philosophique d'accès difficile) ;
- Plus utile pour les travaux 2015/2016, une bonne appropriation de l'histoire de l'Etat (au-delà du seul monopole de la violence) ; voir par exemple, Jean Picq, *Une histoire de l'Etat en Europe, pouvoir, justice et droit du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.

⁵ Docteur d'État, sa thèse portait sur « Violence et Société. Comportements populaires et mentalités en Artois de 1400 à 1660 ».